



Distribution: générale

Date: 31 octobre 2017

Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2017/7-A/4

Questions opérationnelles

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Plan stratégique de pays — État de Palestine (2018–2022)

Durée	1 ^{er} janvier 2018–31 décembre 2022
Coût total pour le PAM	241 418 015 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	2A

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Résumé

La situation de l'État de Palestine n'a guère évolué ces deux dernières années, les principaux problèmes demeurant liés aux restrictions commerciales et en matière d'accès, à la stagnation économique, aux taux élevés de chômage, de pauvreté et d'insécurité alimentaire, aggravés par les troubles civils et le conflit qui se prolongent. L'assistance humanitaire, qui a permis de préserver la sécurité alimentaire en apportant un appui au filet de protection sociale, constitue donc un élément déterminant des interventions menées par la communauté internationale et par le Gouvernement pour s'attaquer aux multiples obstacles que doit surmonter l'État de Palestine. Les conflits armés qui se sont succédé dans la bande de Gaza ont eu des conséquences désastreuses sur l'économie, tandis que les restrictions commerciales et les restrictions d'accès ont empêché la reconstruction et amplifié l'effet des chocs. Dans la bande de Gaza, la situation est d'autant plus difficile qu'il existe des divisions politiques internes.

Selon la dernière enquête nationale sur la situation socio-économique et la sécurité alimentaire, 22,5 pour cent de la population palestinienne – soit 1,3 million de personnes – seraient touchés par l'insécurité alimentaire (13 pour cent en Cisjordanie et 39 pour cent dans la bande de Gaza). Les populations vulnérables se répartissent en deux catégories: les réfugiés et les non-réfugiés. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a pour mission de subvenir aux besoins des réfugiés, tandis que l'Autorité nationale palestinienne s'occupe des populations non réfugiées. Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement, notamment le

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hadi
Directeur régional
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et
Asie centrale
courriel: muhannad.hadi@wfp.org

Mme D. Owen
Directrice de pays
courriel: daniela.owen@wfp.org

PAM, aide l'Autorité palestinienne à fournir une assistance aux groupes vulnérables de la population non réfugiée.

Le plan stratégique de pays est axé sur deux effets directs stratégiques:

- Effet direct stratégique 1: D'ici à 2022, les personnes non réfugiées pauvres et en situation d'insécurité alimentaire grave – essentiellement dans la bande de Gaza et dans la zone C de la Cisjordanie – ont une alimentation plus variée.
- Effet direct stratégique 2: D'ici à 2022, les institutions de l'État de Palestine disposent de capacités renforcées et de systèmes plus solides pour recenser, cibler et secourir les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire.

Au titre de l'effet direct stratégique 1, le PAM apportera une assistance alimentaire non assortie de conditions aux ménages pauvres en situation d'insécurité alimentaire grave résidant dans la bande de Gaza et dans les zones de Cisjordanie les plus touchées par la pauvreté et l'insécurité alimentaire. En complément de cette assistance, des campagnes d'information sur la nutrition seront organisées à l'intention des hommes, des femmes, des garçons et des filles afin de les sensibiliser à cette question. Sur la base de l'une des recommandations issues de l'examen stratégique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'État de Palestine réalisé en 2017, le PAM passera graduellement de l'assistance en nature aux transferts de type monétaire sous la forme de bons électroniques ou d'espèces.

Au titre de l'effet direct stratégique 2 et conformément à la recommandation issue de l'examen stratégique national relatif aux institutions nationales et au renforcement des capacités, le PAM mènera deux activités principales dans le domaine du développement des capacités:

- *Appui technique en faveur des institutions nationales.* Un portail national concernant les interventions d'assistance sociale a été mis en place en 2017 pour permettre aux parties prenantes de la protection sociale (organismes des Nations Unies et organisations non gouvernementales notamment) de mettre en commun les informations et les données relatives aux bénéficiaires afin d'éviter les chevauchements d'activités et d'améliorer l'efficacité des programmes de protection sociale. Cette démarche est cohérente avec la recommandation de l'examen stratégique national, qui soulignait la nécessité de renforcer l'efficacité du ciblage et de veiller à éviter les doublons en matière d'assistance. Le PAM travaillera avec le Ministère du développement social, en fournissant un appui technique pour la mise en œuvre de la stratégie du secteur du développement social et la réforme du programme national de filets de protection sociale, dans le but d'améliorer les capacités des institutions nationales.
- *Amélioration de la plateforme d'exécution des transferts de type monétaire pour l'adapter à l'assistance multisectorielle.* Le PAM s'emploiera à développer la plateforme consacrée aux transferts de type monétaire pour qu'elle puisse également servir de support à l'assistance multisectorielle et aux aides gouvernementales. Compte tenu de l'expansion des modalités de transfert de type monétaire (espèces et bons-valeur), il faut améliorer cette plateforme et faire en sorte qu'elle ait la souplesse nécessaire pour acheminer l'assistance multisectorielle et servir également, dans toute la mesure du possible, aux transferts sociaux auxquels procède le Gouvernement dans le cadre de ses programmes de filets de protection sociale.

Le financement humanitaire alloué à l'État de Palestine est en baisse. Entre 2009 et 2015, les fonds destinés au plan d'action humanitaire, un appel humanitaire interorganisations annuel, ont permis de financer en moyenne seulement 63 pour cent des besoins annuels. En 2016, ce taux est tombé à moins de 50 pour cent, ce qui correspond à une baisse de 30 pour cent des financements par rapport à 2015. Ce recul a eu une incidence négative, quoique relativement limitée, sur les niveaux de financement du PAM, qui ont diminué de 13 pour cent entre 2015 et 2016. Les facteurs expliquant cette situation sont notamment la contraction des budgets d'aide publique au développement des partenaires gouvernementaux, la révision des priorités de financement au profit d'autres crises régionales et la fragmentation accrue des ressources du fait de l'intensification de la concurrence entre des acteurs humanitaires de plus en plus nombreux. Si le PAM est parvenu malgré tout à rester compétitif dans ces circonstances, c'est parce qu'il peut compter sur une large base de donateurs anciens et fidèles et qu'il fait partie des principaux bénéficiaires des financements humanitaires. Cela étant, la tendance des

donateurs moyens et petits à réduire leur soutien a conduit le PAM à une situation où il ne dépend plus que d'un seul bailleur de fonds pour la majeure partie de ses besoins de financement alors qu'il dispose d'une base de 12 donateurs.

La baisse de l'appui fourni par les donateurs en faveur des activités d'aide humanitaire et de développement dans l'État de Palestine, associée aux restrictions liées au ciblage géographique, à la sélection des partenaires coopérants et aux modalités de transfert, a des incidences sur la mise en œuvre de la stratégie du PAM et devra donc faire l'objet d'une attention continue. La dépendance à l'égard d'un seul gros donateur est une donnée qu'il ne faudra pas perdre de vue.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour l'État de Palestine (2018-2022) (WFP/EB.A/2017/7-A/4), pour un coût total pour le PAM de 241 418 015 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. La situation de l'État de Palestine n'a guère évolué ces deux dernières années, les principaux problèmes demeurant liés au conflit qui se prolonge, à la stagnation économique, au chômage, aux inégalités entre les hommes et les femmes et aux taux élevés de pauvreté et d'insécurité alimentaire. L'assistance humanitaire, qui a permis d'éviter une détérioration de la situation en matière de sécurité alimentaire, constitue un élément déterminant des interventions menées par la communauté internationale et par le Gouvernement. Les restrictions frappant le commerce et l'accès aux ressources, particulièrement dans la bande de Gaza, associées aux effets des troubles civils et du conflit, et le prolongement des restrictions commerciales et en matière d'accès, font obstacle au redressement durable et à la croissance économique. Selon la dernière enquête nationale sur la situation socio-économique et la sécurité alimentaire, 22,5 pour cent de la population palestinienne – soit 1,3 million de personnes – seraient touchés par l'insécurité alimentaire (13 pour cent en Cisjordanie et 39 pour cent dans la bande de Gaza). La population de la Cisjordanie et de la bande de Gaza se répartit en deux groupes: les personnes vulnérables et les personnes non vulnérables, parmi lesquelles se trouvent à la fois des réfugiés et des non-réfugiés. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a pour mission de subvenir aux besoins des réfugiés, tandis que l'Autorité nationale palestinienne s'occupe de la population non réfugiée. Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement, notamment le PAM, aident l'Autorité palestinienne à fournir une assistance aux groupes vulnérables de la population non réfugiée.
2. La Cisjordanie et la bande de Gaza constituent une économie à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, avec un produit intérieur brut (PIB) moyen de 4 484 dollars par habitant¹. Entre 2000 et 2015, la croissance du PIB a fait preuve d'instabilité et a été marquée par un déséquilibre structurel en faveur des secteurs non exposés à la concurrence extérieure. En 2015, le PIB total a augmenté de plus de 3 pour cent, mais l'agriculture – principal secteur exposé à la concurrence étrangère et moteur essentiel d'une croissance inclusive – s'est contractée de 25 pour cent par rapport à 2014, et l'industrie, en particulier les activités extractives – autre secteur exposé à la concurrence étrangère, a enregistré un recul de 6 pour cent pendant la même période. D'autres activités exposées à la concurrence extérieure ont en revanche progressé, notamment la construction (4 pour cent), le commerce de gros et le commerce de détail (7 pour cent), le transport et le stockage (21 pour cent), les activités financières et l'assurance (5 pour cent), les services (1 pour cent), l'information et les communications (1 pour cent), l'administration publique et la défense (2 pour cent). Le nombre de ménages comptant au moins un actif a lui aussi augmenté (de 5 pour cent).
3. La Cisjordanie et Jérusalem-Est sont devenues partie intégrante de l'économie israélienne. Selon les estimations, 58 pour cent des importations de l'État de Palestine proviennent d'Israël, et 84 pour cent des exportations étaient destinées à Israël en 2015. Le coût de la vie en Cisjordanie et dans la bande de Gaza est directement lié à Israël, dont le PIB par habitant s'élève à 30 927 dollars. L'activité économique demeure fortement tributaire de l'appui externe étant donné que la séparation politique, économique et géographique a érodé les marchés et les possibilités d'emploi. En Cisjordanie, 60 pour cent des terres, dont 63 pour cent des terres agricoles, sont sous contrôle israélien, en matière civile et en matière de sécurité, et les restrictions imposées à la circulation rendent très difficile l'accès aux services publics et aux terres productives. Dans la bande de Gaza, où la croissance démographique est forte, le blocus terrestre, aérien et maritime, qui limite l'entrée des marchandises et entrave les exportations, maintient la population en situation de vulnérabilité et a entraîné le ralentissement progressif des principaux secteurs de production ainsi qu'une forte hausse du chômage et des prix des denrées alimentaires. En conséquence, l'économie reste largement tributaire de son secteur public, lequel dépend à son tour du soutien budgétaire extérieur.

¹ World Bank Country and Lending Groups country classifications (classification des pays par revenu et par catégorie de financement). Données tirées du site: <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>

4. La Cisjordanie et la bande de Gaza sont classées parmi les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et continuent d'enregistrer des progrès au regard de tous les indicateurs de l'indice de développement humain (IDH). Entre 2005 et 2015, la valeur de leur IDH a augmenté de 4,4 pour cent, passant de 0,655 à 0,684, ce qui les place dans la catégorie "moyenne" du développement humain et à la 114^{ème} place du classement sur 188 pays et territoires². L'espérance de vie à la naissance a progressé de cinq ans, la durée de scolarisation moyenne de 1,3 an et la durée de scolarisation prévue de trois ans. Le revenu national brut par habitant a augmenté de 81 pour cent entre 1990 et 2015. Les inégalités entre les sexes, résultant essentiellement des handicaps et de la discrimination dont souffrent les femmes et les filles, freinent encore considérablement le développement social et économique, le taux de participation des femmes à la population active s'établissant à 19 pour cent – loin derrière celui des hommes, qui est de 72 pour cent. Du point de vue de la participation à la vie politique, les femmes détiennent trois postes de niveau ministériel sur 22 dans le gouvernement actuel et un seul des 16 gouvernorats est administré par une femme. En 2013, les femmes représentaient 41 pour cent des employés du secteur public, mais elles n'étaient que 4 pour cent à occuper des postes de sous-secrétaire adjoint dans les ministères de l'Autorité palestinienne³.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

5. L'examen stratégique de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans l'État de Palestine, réalisé en 2017, a mis en lumière les progrès accomplis au cours des deux dernières années mais également de recenser les problèmes qui continuent d'empêcher le pays d'en finir avec la faim, d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de promouvoir une agriculture durable, comme le veut l'objectif de développement durable (ODD) 2.

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

6. *Accès à la nourriture.* L'insécurité alimentaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza demeure forte pour les raisons suivantes: accès économique difficile aux denrées alimentaires (du fait des restrictions imposées aux déplacements, au commerce et à l'investissement ainsi que des taux de chômage élevés), dégradation des infrastructures agricoles, confiscation des terres, accès limité à la terre et à l'eau, et dispositif national de sécurité sociale surchargé. En 2016, on a constaté que plus d'un ménage sur cinq était en situation d'insécurité alimentaire grave ou modérée, ce qui représente 22 pour cent de la population totale, soit 1,3 million de personnes. Les inégalités entre les sexes jouent un rôle non négligeable dans la situation individuelle en matière de sécurité alimentaire et de nutrition; l'insécurité alimentaire et la pauvreté frappent plus particulièrement les femmes. La prévalence de l'insécurité alimentaire parmi les ménages dirigés par une femme est supérieure de 15 points de pourcentage à celle que l'on constate parmi les ménages dirigés par un homme (36 pour cent contre 21 pour cent). L'émancipation économique des femmes est souvent entravée par la faiblesse des salaires qu'elles perçoivent et par l'obligation d'assurer les travaux domestiques. Le revenu mensuel moyen des ménages en situation d'insécurité alimentaire dirigés par une femme s'élève à 1 666 nouveaux shekels israéliens (NIS) – 463 dollars –, bien en deçà du seuil de grande pauvreté de 1 888 NIS (509 dollars) par mois et par famille. Le revenu mensuel moyen des ménages en situation d'insécurité alimentaire dirigés par un homme se chiffre à 2 107 NIS (586 dollars), contre 3 170 NIS (882 dollars) pour les ménages dont la sécurité alimentaire est assurée. Le taux de pauvreté des membres de ménages dirigés par une femme est plus élevé que celui des membres des ménages dirigés par un homme : 29 pour cent contre 25 pour cent. Entre 2011 et 2016, le taux de chômage des ménages dirigés par une femmes a augmenté de 16 points de pourcentage, passant de 28 à 44 pour cent, alors qu'il n'a progressé que de 3 points de pourcentage (de 19 à 22 pour cent) pour les ménages dirigés par un homme. Le taux de participation des femmes à la population active n'était que de 19 pour cent en 2016, contre 71 pour cent pour les hommes. Dans la bande de Gaza, le taux de chômage a nettement augmenté au deuxième trimestre de 2017, atteignant 44 pour cent, soit l'un des taux les plus élevés de la région et le plus élevé depuis le deuxième trimestre de 2014.

² Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Indicateurs de développement humain. Données tirées du *Rapport sur le développement humain 2016* : http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2016_report_french_web.pdf.

³ *Common Country Analysis 2016*. Analyse commune réalisée par l'équipe de pays des Nations Unies.

7. *Fin de la malnutrition.* Selon des enquêtes nationales récentes⁴, les Palestiniens sont confrontés au double fardeau de la malnutrition, avec une forte incidence de carences en micronutriments parallèlement à une progression du surpoids et de l'obésité. Environ 50 pour cent des personnes examinées présentaient des taux très faibles de vitamines et de minéraux essentiels. Une carence importante en fer a été constatée chez 20 pour cent des mères allaitantes en Cisjordanie et 28 pour cent dans la bande de Gaza. La prévalence de l'anémie légère chez les enfants de 6 à 59 mois était en moyenne de 20-24 pour cent, et celle de l'anémie modérée s'établissait à 8 pour cent; des résultats analogues ont été constatés chez les femmes enceintes et les mères allaitantes. Selon les normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'anémie constitue un problème de santé publique modéré, tout comme le surpoids et l'obésité chez les femmes enceintes et les mères allaitantes: si l'on se fonde sur le poids corporel et la taille mesurés avant la dix-septième semaine de gestation, 31 pour cent des femmes enceintes sont en surpoids et 26 pour cent sont obèses. Chez les mères allaitantes, les taux correspondants sont respectivement de 37 pour cent et 23 pour cent.
8. L'émaciation, le retard de croissance et l'insuffisance pondérale ne constituent pas des problèmes de santé publique graves. En moyenne, 7,4 pour cent des enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance modéré ou grave (7,7 pour cent en Cisjordanie et 7,1 pour cent dans la bande de Gaza). Le taux de retard de croissance est plus élevé chez les garçons (8,1 pour cent) que chez les filles (6,6 pour cent). Parmi les enfants de moins de 5 ans, 1,4 pour cent souffrent d'insuffisance pondérale modérée ou grave (1,5 pour cent en Cisjordanie et 1,3 pour cent dans la bande de Gaza). Ce taux s'élève à 1,6 pour cent chez les garçons et 1,1 pour cent chez les filles. La prévalence de l'émaciation (modérée et grave) s'établit à 1,2 pour cent chez les enfants de moins de 5 ans : 1,7 pour cent en Cisjordanie, contre 0,7 pour cent dans la bande de Gaza. Le taux de surpoids est de 9,8 pour cent en Cisjordanie et de 6,5 pour cent dans la bande de Gaza.
9. *Productivité et revenus des petits producteurs agricoles.* L'agriculture occupe une place modeste dans l'économie palestinienne, puisqu'elle ne contribue qu'à hauteur de 3,8 pour cent au PIB. Depuis 2006, le secteur agricole enregistre une baisse importante de sa main-d'œuvre, tant féminine que masculine, en raison des restrictions qui l'empêchent de se développer mais aussi d'une faible productivité. La main-d'œuvre agricole représentait 17 pour cent de la population active totale en 2006, (13 pour cent chez les hommes et 35 pour cent chez les femmes), 10 pour cent en 2014 et 9 pour cent en 2015. D'après les estimations, le secteur occupait 8 pour cent⁴ de la population active masculine en 2015 et 13 pour cent de la population active féminine, ce qui montre l'importance relative que revêt l'agriculture pour les femmes. Toutefois, malgré le rôle de premier plan qu'elles jouent dans ce secteur, les Palestiniennes demeurent confrontées à de nombreux problèmes : droits de propriété limités, faible niveau d'instruction et bas salaires, notamment, sans compter le travail non rémunéré qu'elles effectuent sur les exploitations familiales.
10. En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, l'agriculture pluviale couvre près de 81 pour cent de la superficie agricole totale, ce qui en fait le système de production dominant, tandis l'agriculture irriguée couvre 19 pour cent des terres cultivées, essentiellement dans les gouvernorats de la bande de Gaza, dans la vallée du Jourdain et dans certaines régions de Cisjordanie. Les principaux problèmes qui se posent dans le secteur agricole sont la pénurie d'eau et l'accès limité aux terres agricoles, dont 62 pour cent – représentant 85 pour cent des pâturages et les terres agricoles les plus productives – sont sous contrôle israélien en matière civile et en matière de sécurité. Les restrictions imposées aux déplacements se traduisent par un accès difficile aux terres et aux services publics.
11. *Systèmes alimentaires durables.* En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, la part du secteur agricole dans le PIB total a est tombée de 8,2 pour cent en 2000 à 3,8 pour cent en 2014. Les importations agricoles annuelles ont augmenté au fil du temps et dépassent maintenant largement les exportations: en 2014, les importations agricoles se montaient au total à quelque 212 millions de dollars et les exportations agricoles à 67 millions de dollars, soit près de 7 pour cent de

⁴ Aucun cas d'anémie grave n'a été rapporté.

l'ensemble des exportations. Il convient de noter qu'environ 80 pour cent des habitants de la bande de Gaza sont tributaires de l'assistance alimentaire humanitaire.

12. L'État de Palestine est dépendant des importations, qui transitent par Israël et sont contrôlées par l'administration israélienne. On observe un écart important entre la consommation totale et la production totale; le pays souffre d'un déficit structurel de sa production de denrées de base. La production locale couvre entre 2 et 83 pour cent de la consommation locale des principales catégories d'aliments de base. L'huile d'olive constitue une exception puisque la production locale dépasse la consommation locale de 164 pour cent. La production locale d'œufs et de produits laitiers permet de satisfaire la majeure partie de la consommation locale. Il conviendrait de protéger et de renforcer la capacité de production de tous les produits à forte valeur nutritionnelle.
13. Il serait possible d'améliorer les disponibilités alimentaires et de rendre l'accès à la nourriture plus équitable dans le cadre de systèmes alimentaires durables, par les moyens suivants: mise en place de filières durables pour les produits tels que l'huile d'olive, les œufs et les produits laitiers; résorption de la surproduction d'huile d'olive moyennant un appui en faveur de la transformation et de la commercialisation, y compris pour l'exportation; et établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés. Alors que les femmes constituent la majeure partie de la main-d'œuvre agricole non rémunérée, elles sont souvent, de même que les ménages dirigés par une femme, privées d'actifs en raison de lois discriminatoires en matière d'héritage. L'impossibilité d'accéder aux actifs productifs, notamment les animaux d'élevage et les terres agricoles, compromet l'autosuffisance économique et la sécurité alimentaire des femmes, et leur accès limité aux actifs – donc aux garanties – réduit l'éventail des sources de crédit officielles auxquelles elles sont susceptibles de recourir⁵.

Environnement macroéconomique

14. Les perspectives économiques sont préoccupantes: se redressant lentement après la récession de 2014, la croissance du revenu par habitant a pratiquement stagné et les prévisions de croissance ne laissent pas entrevoir d'amélioration du niveau de vie. Le taux de croissance de l'économie devrait s'établir autour de 3,5 pour cent à moyen terme, ce qui, compte tenu de la forte croissance démographique dans les territoires palestiniens, implique une quasi-stagnation du revenu par habitant. L'économie n'ayant pas été capable de générer suffisamment d'emplois, le taux de chômage a atteint 27 pour cent en moyenne en 2016 (18 pour cent en Cisjordanie et 42 pour cent dans la bande de Gaza), et 45 pour cent parmi les femmes (plus que le double du taux de chômage masculin, qui s'établit à 22 pour cent) – malgré les mesures récemment prises par Israël pour accroître le nombre de permis de travail délivrés aux Palestiniens de Cisjordanie. Le taux de pauvreté des ménages dirigés par une femme (29 pour cent) est plus élevé que celui des ménages dirigés par un homme (25 pour cent). En outre, seuls 41 pour cent des ménages dirigés par une femme ont accès au programme national de filets de protection sociale. La capacité de production de l'économie s'est érodée au fil des ans, à mesure que s'accroissait le recul du secteur manufacturier et de l'agriculture⁶.
15. L'économie est confrontée à une situation de plus en plus difficile. Le taux de croissance du PIB a augmenté, passant de 3,5 pour cent en 2015 à 4 pour cent en 2016, mais cela n'a pas suffi pour générer de nouveaux emplois, et le chômage a culminé à plus de 28 pour cent en septembre 2016. La consommation reste le principal moteur de croissance, les incertitudes politiques et les restrictions d'accès continuant à freiner l'investissement privé en Cisjordanie. La reconstruction financée par des donateurs se poursuit dans la bande de Gaza, mais les décaissements de l'aide ont été retardés et la situation humanitaire est encore désastreuse, d'autant plus que les services publics se détériorent⁷.
16. Malgré les efforts d'assainissement impressionnants déployés au fil des ans, la situation budgétaire de l'Autorité palestinienne reste fragile, avec un déficit de financement de

⁵ *Common Country Analysis 2016*. Analyse commune réalisée par l'équipe de pays des Nations Unies.

⁶ Banque mondiale. 2016. *Economic Monitoring Report to the Ad Hoc Liaison Committee*.

⁷ Communiqué de presse du Fonds monétaire international, janvier 2017.

600 millions de dollars prévu pour 2016. La pression étant toujours forte sur les dépenses, 2017 sera sans doute une année très difficile pour l'économie.

Principaux liens intersectoriels

17. La réduction de la pauvreté est le premier objectif défini dans la stratégie du secteur du développement social (2017–2022), qui lie la réduction de la pauvreté à l'amélioration de la sécurité alimentaire, et continue de considérer l'éradication de l'extrême pauvreté (ODD 1) comme un principe cardinal. Le programme national de réduction de la pauvreté vise à aider les ménages pauvres et vulnérables en situation d'insécurité alimentaire à subvenir à leurs besoins essentiels; cependant, les ressources financières limitées du Gouvernement constituent un obstacle majeur aux efforts déployés pour venir en aide à tous les groupes vulnérables et mettre en œuvre un programme national efficace.
18. *Protection sociale.* Le système de protection sociale de l'État de Palestine repose sur un réseau très divers d'organisations et d'institutions gouvernementales, d'organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales, d'associations caritatives, d'organismes des Nations Unies et d'organisations internationales aux fonctions redondantes et parfois concurrentielles. Les liens de parenté sont un élément important du filet de protection sociale. Diverses évaluations des filets de protection sociale nationaux réalisées au cours des quatre dernières années montrent le potentiel du système actuel dans une situation d'urgence et les possibilités qu'il offre pour développer les transferts sous forme de bons et d'espèces. Le PAM et la Banque mondiale mènent actuellement une étude sur l'articulation entre assistance humanitaire et systèmes de protection sociale, qui sera achevée dans le courant de l'année 2017.
19. Le Ministère palestinien du développement social est le principal organe gouvernemental chargé de concevoir, mettre en œuvre et piloter les politiques de protection sociale à la fois en Cisjordanie et dans la bande de Gaza⁸. Il se compose de 17 directions, 15 bureaux locaux et 33 centres qui offrent des services spécialisés aux ménages et groupes ciblés ayant des besoins particuliers⁹.
20. En accord avec la cible de l'ODD 1 prévoyant la mise en place de systèmes et de mesures adaptés de protection sociale pour tous, le programme national de filets de protection sociale du Ministère du développement social, qui avait commencé par fournir un appui à 42 000 ménages pauvres en 2004, a progressivement étendu cet appui à 122 000 familles en 2014¹⁰. Cette évolution indique un élargissement de la portée du programme mais peut aussi dénoter une progression de la vulnérabilité. La probabilité que les Palestiniens vulnérables basculent dans la pauvreté est élevée¹¹. Le ciblage de la protection sociale dans l'État de Palestine a été jugé parmi les meilleurs de la région et son système de bénéficiaires unifié est considéré comme une pratique régionale optimale¹².
21. *Éducation.* Le taux d'alphabétisation chez les jeunes de 15 à 24 ans était de 99,2 pour cent en 2012, et les taux d'abandon pendant la période 2010–2012 s'établissaient à 0,9 pour cent dans l'instruction élémentaire et à 3,2 pour cent dans l'enseignement secondaire. La parité entre filles et garçons est quasiment parfaite dans les deux cycles. Des progrès notables ont donc été accomplis dans le secteur de l'éducation (ODD 4), mais beaucoup de filles et de garçons palestiniens ne peuvent pas exercer leur droit à une éducation de qualité et à un environnement

⁸ Ministère du développement social de l'Autorité nationale palestinienne. 2016. Stratégie relative au secteur du développement social (2017–2022).

⁹ Jones, N. et Shaheen, M. 2012. *Transforming Cash Transfers: Beneficiary and Community Perspectives on the Palestinian National Cash Transfer Programme, Part 2: The Case of the West Bank*. Londres: Ministère britannique du développement international et Institut britannique de développement outre-mer.

¹⁰ Ministère des affaires sociales de l'Autorité nationale palestinienne. 2010. *Palestinian National Program for Social Protection – Cash Transfer Strategy*; Union européenne. *The European Union and the Ministry for Social Affairs host an Iftar at the SOS Children's Village in Bethlehem*.

¹¹ Les données relatives à 2009 montraient qu'une augmentation de 20 pour cent du seuil de pauvreté ferait passer le taux de pauvreté de 15 pour cent à 28 pour cent en Cisjordanie et de 33 pour cent à 49 pour cent dans la bande de Gaza. Banque mondiale 2011. *Coping with Conflict: Poverty and Inclusion in the West Bank and Gaza*.

¹² Banque mondiale. 2010. *Inclusion and Resilience: The Way Forward for Social Safety Nets in the Middle East and North Africa*.

- d'apprentissage sans danger, en raison des problèmes d'accès. Dans la zone C de la Cisjordanie, 50 000 garçons et filles scolarisés dans 183 établissements ont un accès limité à l'éducation, et plus de 1 700 garçons et filles de 37 communautés de Cisjordanie font un trajet de plus de 5 kilomètres pour aller à l'école. Les demandes de permis, les bouclages et les couvre-feux peuvent rendre ces déplacements trois à quatre fois plus longs. La vulnérabilité des garçons et des filles qui rencontrent des obstacles pour se rendre à l'école est aggravée par les difficultés financières et le coût élevé du transport, ce qui entraîne une réduction du temps d'apprentissage à l'école et une détérioration de la qualité de l'éducation. Les filles sont touchées d'une manière disproportionnée, notamment si l'on considère l'assiduité scolaire dans le deuxième cycle.¹³
22. Depuis que l'Autorité palestinienne a pris en charge la responsabilité des soins de santé en 1994, le secteur de la santé s'est heurté à des difficultés importantes dues aux conséquences du conflit et des troubles civils ainsi qu'aux restrictions imposées en matière d'accès. Ces problèmes ont également sapé les efforts déployés par le Gouvernement pour établir un système de santé intégré grâce au développement des infrastructures et des services, en vue de répondre aux besoins des citoyens. Malgré ces difficultés, le Ministère de la santé est parvenu, avec l'appui de la communauté internationale et du système des Nations Unies (notamment l'OMS), à éviter l'effondrement du système de santé national et à obtenir dans le domaine sanitaire des résultats tout à fait comparables à ceux d'autres États de la région.
23. Les indicateurs de santé nationaux relatifs à la dernière décennie témoignent d'améliorations notables s'agissant de l'espérance de vie, de la mortalité maternelle, de la mortalité des nourrissons et des enfants de moins de cinq ans, et de l'incidence des maladies transmissibles. Entre 2012 et 2015, l'espérance de vie est passée de 72,7 à 73,5 ans, la mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes est tombée de 23,2 à 15,7, le taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes a reculé de 13,5 à 10,9, et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes, de 16,2 à 13,9.
24. On a observé une augmentation de la prévalence des maladies non transmissibles et un accroissement connexe de la demande de soins de santé et de services spécialisés. Cette situation a alourdi le fardeau pesant sur les ressources matérielles et humaines du secteur de la santé, ajoutant aux effets de la hausse ininterrompue du coût des services sanitaires, tant dans le pays qu'à l'échelle mondiale. Le taux de mortalité infantile est le troisième plus faible observé dans la région arabe, derrière ceux des Émirats arabes unis et du Liban. Cependant, la majorité des pays de la région affichent des taux de fécondité inférieurs à celui de l'État de Palestine. Bien que le taux brut de mortalité soit passé de 4,9 décès pour 1 000 personnes en 1997 à 3,6 en 2015, le taux de natalité est demeuré remarquablement élevé malgré un certain recul (de 42,7 naissances pour 1 000 personnes à 31,9 naissances pour 1 000 personnes) pendant la même période. En conséquence, le taux de croissance démographique national de 2,8 pour cent demeure suffisamment élevé pour induire un doublement de la population dans les 25 prochaines années.
25. *Problématique hommes-femmes.* La situation économique et politique a eu de lourdes répercussions sur les femmes. Le taux d'analphabétisme est trois fois et demie plus élevé chez les femmes que chez les hommes: en 2012, il était de 1,8 pour cent chez les hommes, contre 6,4 pour cent chez les femmes¹⁴. Les résultats nationaux en ce qui concerne les cibles relatives à la participation économique et politique des femmes demeurent médiocres. La répartition traditionnelle des rôles entre hommes et femmes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza continue de favoriser la participation des hommes aux activités économiques tandis que l'on attend des femmes qu'elles donnent la priorité aux responsabilités domestiques. Malgré la progression du taux d'activité des femmes ces dix dernières années, ce taux est encore faible: 17,4 pour cent en 2012, contre 10,3 pour cent en 2001. L'activité féminine est concentrée dans le secteur informel et dans un petit nombre de secteurs de l'économie formelle¹⁵. L'Autorité palestinienne s'est engagée à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, et elle a adopté

¹³ https://www.unicef.org/oPt/UNICEF_Under_Occupation_final-SMALL.pdf

¹⁴ Bureau central palestinien de statistique, 2012.

¹⁵ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2014.

la première stratégie nationale intersectorielle en matière de problématique hommes-femmes en 2011¹⁶.

26. Du point de vue de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence, la situation se caractérise par des taux d'insécurité alimentaire grave ou modérée plus élevés parmi les ménages dirigés par une femme; un risque de malnutrition plus élevé chez les femmes en raison de leur rôle procréateur; et un niveau de résilience des ménages réduit parce que le taux de chômage féminin est important, que l'accès des femmes aux ressources est limité et que les activités économiques des femmes, notamment l'élevage et la récolte, tendent à souffrir des violations en matière de protection.
27. Le handicap est un facteur majeur de vulnérabilité qui est pris en considération lors du ciblage des ménages pauvres en situation d'insécurité alimentaire, et sur lequel des données sont recueillies avec l'outil servant au ciblage. C'est l'un des critères de sélection des personnes en situation d'insécurité alimentaire admises à bénéficier d'une assistance au titre du programme national de filets de protection sociale et de l'assistance du PAM distribuée par son partenaire coopérant, Global Communities. Au niveau opérationnel, le PAM prend en compte le critère du handicap pour choisir les points de distribution et les magasins les plus accessibles¹⁷.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

28. L'examen stratégique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle réalisé en 2017 dans l'État de Palestine a permis de recenser les lacunes suivantes:
 - La forte dépendance à l'égard des importations contribue à accroître la vulnérabilité face aux chocs sur les prix.
 - Les niveaux élevés d'insécurité alimentaire découlent d'un accès insuffisant à la nourriture lié à la pauvreté et à l'absence de perspectives d'emploi.
 - La sécurité alimentaire demeure un véritable défi. L'assistance humanitaire et la protection sociale ont contribué à empêcher une détérioration plus importante de la sécurité alimentaire de la population palestinienne.
 - Le mécanisme national de protection sociale existant est considéré comme développé pour la région, mais il serait souhaitable, comme le suggèrent les pratiques optimales internationales, de passer d'une approche programmatique à une approche systémique grâce à un meilleur profilage et à un meilleur ciblage des ménages, au ciblage géographique, à un recours accru aux transferts de type monétaire, et à une plus grande cohérence dans le calcul de la valeur de l'assistance monétaire.
 - Le mécanisme national de protection sociale existant a une large portée mais manque des ressources nécessaires pour avoir un effet notable sur les plus démunis. Il faut que le ciblage vise les personnes en situation d'insécurité alimentaire grave afin d'obtenir l'impact le plus important, et que la priorité soit donnée parmi celles-ci aux ménages dirigés par une femme.
 - Le mécanisme national de protection sociale existant ne relie pas suffisamment la sécurité alimentaire et la nutrition. Il faut améliorer les liens entre les effets directs obtenus dans le domaine de la nutrition et ceux obtenus dans le domaine de la sécurité alimentaire.
 - Le potentiel d'accroissement de la production et de la productivité agricoles est compromis par les mesures liées au conflit avec Israël et par les conditions agroéconomiques.
 - L'État de Palestine ne peut pas parvenir à la souveraineté alimentaire dans la situation actuelle, qui est caractérisée par un accès limité aux ressources naturelles productives.

¹⁶ Autorité nationale palestinienne et ONU-Femmes. 2011. *Cross-Sectoral National Gender Strategy Booklet: Promoting Gender Equality and Equity* (2011-2013).

¹⁷ Les interventions continueront de prendre en compte le handicap. Les groupes vulnérables seront prioritaires lors des distributions alimentaires du PAM.

- Il est unanimement reconnu qu'il faut accorder plus d'attention à tous les aspects de la sécurité alimentaire, depuis la législation et la réglementation jusqu'au suivi, en passant par la mise en œuvre.
 - Les inégalités hommes-femmes persistantes constituent des freins puissants à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
29. On trouvera dans les parties suivantes du présent plan stratégique de pays (PSP) une description des lacunes auxquelles le PAM entend s'attaquer.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

30. Les priorités mises en lumière dans le Programme national (2017–2022) et dans la stratégie du secteur du développement social (2017–2022) sont la poursuite de l'assistance alimentaire destinée aux populations non réfugiées pauvres et en situation d'insécurité alimentaire, dans le cadre des systèmes nationaux et locaux de sécurité alimentaire, notamment les filets de protection sociale, le renforcement des capacités et la protection sociale pour promouvoir la stabilisation et l'égalité des sexes. Les activités qui en découlent sont conduites en partenariat avec le Ministère du développement social.
31. Le Plan d'intervention humanitaire de 2017 vise trois objectifs stratégiques essentiels: i) protéger les droits des Palestiniens conformément au droit humanitaire international et au droit international relatif aux droits de l'homme; ii) veiller à ce que les Palestiniens très vulnérables de la bande de Gaza et de Cisjordanie aient accès aux services essentiels; et iii) renforcer l'aptitude des ménages palestiniens très vulnérables à faire face aux risques et aux chocs sur le long terme. Le PAM aligne ses activités sur les objectifs stratégiques 2 et 3.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

32. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2018–2022 met à profit les compétences spécialisées, les capacités et les ressources des organismes des Nations Unies pour appuyer la mise en œuvre du Programme national et contribuer à la réalisation des ODD. Les priorités du PNUAD sont les suivantes: i) appuyer le cheminement palestinien vers la souveraineté; ii) favoriser l'accès égal de tous les Palestiniens à une gouvernance démocratique responsable qui soit efficace et réactive; iii) promouvoir un développement économique durable et inclusif; et iv) ne laisser personne de côté – développement et protection dans le domaine social. Le PAM assure avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) la direction conjointe des activités relevant de la quatrième priorité stratégique, et ses interventions sont également liées à la troisième priorité. Le PAM continue, avec ses partenaires des Nations Unies, à plaider avec vigueur contre la discrimination envers les femmes et pour l'égalité des sexes.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

33. En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, le rôle joué par le PAM dans la fourniture de l'assistance alimentaire et la mise en place d'une plateforme pour appuyer les activités des acteurs humanitaires et leur intégration dans le système du programme national de filets de protection sociale a été souligné, notamment dans l'évaluation du portefeuille d'activités menées dans le pays effectuée en 2015 et approuvée par le Conseil d'administration en février 2016. Le PAM continuera de faire fond sur son expérience dans le pays et sur ses avantages comparatifs dans le domaine des interventions d'urgence, et d'appuyer les priorités arrêtées par les autorités de l'État de Palestine en vue d'atteindre les objectifs liés à la sécurité alimentaire, conformément au cadre des ODD et au PNUAD. Compte tenu des recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités, le PAM ne mettra pas en œuvre les activités de repas scolaires ni les interventions Assistance alimentaire pour la création d'actifs et Assistance alimentaire pour la formation relevant du volet axé sur le renforcement de la résilience. Il continuera à développer ses activités de sensibilisation aux questions nutritionnelles, à appuyer le programme national de filets de protection sociale et à appliquer les autres recommandations de l'évaluation du portefeuille d'activités dans les domaines des ressources humaines, des partenariats et du suivi des indicateurs

concernant les moyens d'existence, au titre de sa collaboration avec le Ministère du développement social. Le PAM continuera aussi de rechercher des occasions d'établir des liens avec les activités en faveur des moyens d'existence menées dans le pays.

34. Le PAM poursuivra sa stratégie de développement des transferts de type monétaire en se fondant sur les résultats des enquêtes relatives aux incidences économiques secondaires qui montrent que cette modalité d'assistance a eu un impact positif sur les ménages et sur l'économie locale, du point de vue de l'emploi, de l'investissement et des ventes (qui ont surtout augmenté pour deux acteurs de la filière des produits laitiers). Le succès des transferts de type monétaire a été relevé dans le travail de recherche que l'Institut d'études sur le développement a consacré à la protection sociale et aux filets de sécurité en Palestine¹⁸, d'où il ressort que le système de bons du PAM a considérablement amélioré la vie des bénéficiaires tout en permettant de leur fournir une assistance alimentaire immédiate. L'étude comportait une recommandation préconisant d'étendre ces transferts à l'ensemble des bénéficiaires du programme national de filets de protection sociale.
35. La modalité des transferts de type monétaire était facile à adapter et à déployer à grande échelle, les bénéficiaires étant identifiés au moyen de leur carte d'identité. L'emploi d'un "portefeuille électronique" a permis à d'autres organisations d'assurer une assistance en se servant de la même carte. Il convient de noter en particulier que cette modalité du PAM a aidé l'UNICEF à assurer des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et à fournir des articles d'hygiène ainsi que des uniformes scolaires dans la bande de Gaza pendant la crise de 2014; à l'époque, le nombre de bénéficiaires de l'assistance alimentaire distribuée sous forme de transferts de type monétaire (bons) est passé de 60 000 à 300 000 en l'espace de quelques semaines¹⁹.
36. La mise en place de partenariats avec des ONG locales spécialisées dans la nutrition et la santé afin de mener des actions de sensibilisation et d'information sur la nutrition en Cisjordanie et dans la bande de Gaza constitue pour le PAM un facteur de succès essentiel.
37. Le risque d'escalade du conflit armé dans la bande de Gaza oblige le PAM à surveiller régulièrement la situation et à conduire des activités de préparation. Le PAM continuera à préparer avec les parties prenantes des plans d'intervention qui permettent de venir en aide de façon efficace et efficiente aux populations les plus vulnérables en cas de conflit armé. La préparation aux situations d'urgence s'étendra aux catastrophes naturelles, notamment les séismes, auxquelles la Cisjordanie et la bande de Gaza sont exposées.
38. Le présent PSP s'appuie sur le plan d'action du PAM concernant la problématique hommes-femmes, qui est axé sur la réalisation de l'objectif consistant à intégrer les questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans tous les travaux et activités du PAM, afin de faire en sorte que les besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons en matière de sécurité alimentaire et de nutrition soient pris en compte²⁰. Par exemple, le PAM étendra ses activités de sensibilisation à la nutrition en veillant à ce qu'elles soient axées sur la problématique hommes-femmes et, autant que possible, continuera à délivrer au nom des femmes les cartes donnant droit aux prestations. Les points de distribution et le calendrier des distributions seront choisis en fonction des besoins des femmes et l'on s'assurera que les mécanismes permettant de recueillir l'avis des bénéficiaires soient pareillement accessibles aux femmes et aux hommes.
39. Pendant la période couverte par le présent PSP, le PAM centrera ses activités sur la réalisation de l'ODD 2 en améliorant la sécurité alimentaire des populations vulnérables dans le cadre du programme national de filets de protection sociale, par les moyens suivants:
 - ciblage de l'assistance sur les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire grave grâce au développement des transferts de type monétaire, l'accent étant placé sur les transferts directs en faveur des bénéficiaires et sur la réduction des transferts en nature, sauf pour des communautés confrontées à des circonstances particulières (par exemple, les

¹⁸*Social Protection and Safety Nets in Palestine Report*, décembre 2015.

¹⁹ Évaluation du portefeuille d'activités dans l'État de Palestine, 2015.

²⁰ PAM. Politique en matière de problématique hommes-femmes (2015–2020). Voir: <https://www.wfp.org/content/2015-wfp-gender-policy-2015-2020-0>.

éleveurs de la zone C en Cisjordanie) – les modalités d’assistance seront choisies de manière à obtenir l’impact le plus grand possible sur la sécurité alimentaire des populations ciblées;

- renforcement des capacités dont disposent les institutions et systèmes nationaux pour identifier, cibler et aider les populations vulnérables en situation d’insécurité alimentaire grave, en collaborant avec le Gouvernement afin d’améliorer le programme national de filets de protection sociale et le dispositif national de suivi de la sécurité alimentaire; et
- organisation d’activités de sensibilisation à la question de la nutrition pour promouvoir la diversité de l’alimentation et des habitudes saines.

40. Il convient de noter que la baisse de l’appui fourni par les donateurs en faveur des activités d’aide humanitaire et de développement dans l’État de Palestine, en plus des restrictions liées au ciblage géographique et à la sélection des partenaires coopérants et des modalités de transfert, aura des incidences sur le succès de la mise en œuvre du PSP et que cette situation devra faire l’objet d’une attention permanente. La dépendance à l’égard d’un seul donateur est une donnée qu’il ne faudra pas perdre de vue quand il s’agira de choisir les modalités d’assistance les mieux adaptées.

2.2 Potentialités pour le PAM

41. L’examen stratégique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle effectué en 2017 dans l’État de Palestine, le Programme national (2017–2022), la stratégie du secteur du développement social (2017–2022) du Ministère du développement social, le PNUAD (2018–2022) et le cycle 2017 des programmes d’action humanitaire ont contribué à la détermination des actions que le PAM pourrait mener, en l’occurrence:

- fournir une assistance alimentaire à la population non réfugiée pauvre et en situation d’insécurité alimentaire grave en veillant à assurer l’égalité des sexes dans toutes les activités et en mettant l’accent sur cette problématique lors de la mise en œuvre des activités de sensibilisation à la question de la nutrition;
- améliorer les systèmes de ciblage des bénéficiaires et la coordination de l’assistance multisectorielle au travers de la plateforme d’exécution des transferts de type monétaire, en veillant à ce que ces transferts soient adaptés aux besoins et aux préférences des populations ciblées, indépendamment des critères d’âge, de sexe et de diversité, ainsi que de l’évolution du contexte social et économique et des conditions de sécurité au niveau local;
- en coordination avec l’Autorité palestinienne et les donateurs, tirer parti des possibilités qui s’offrent pour mettre fin aux transferts en nature et développer les transferts de type monétaire, notamment à la faveur d’un passage graduel à l’assistance monétaire directe, afin d’accroître la transparence, les possibilités de choix et la responsabilité à l’égard des bénéficiaires du PAM; et
- continuer à travailler en partenariat avec l’Autorité palestinienne pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie du secteur du développement social (2017–2022) au moyen de la fourniture d’une assistance sociale et technique aux institutions publiques, et pour parvenir à atteindre les cibles nationales relevant de l’ODD 2, y compris grâce à un appui en faveur du suivi et du ciblage.

2.3 Réorientations stratégiques

42. La principale réorientation stratégique prévue dans le présent PSP est le ciblage exclusif des populations non réfugiées en situation d’insécurité alimentaire grave, la priorité étant donnée parmi celles-ci aux ménages dirigés par une femme. Un autre changement consiste à favoriser le passage aux transferts de type monétaire directs, à la place de l’assistance en nature, en utilisant les infrastructures de marché existantes. Cette évolution prend acte de la relation qui existe entre sécurité alimentaire et pauvreté en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

43. Le présent PSP prévoit la poursuite de l’appui en faveur du programme national de filets de protection sociale, qui sera conçu et mis en œuvre d’une manière plus efficiente et plus efficace, notamment grâce au passage à l’assistance monétaire et à l’appui aux partenariats par le biais de la plateforme de transfert de type monétaire.

44. L'homologue gouvernemental du PAM, le Ministère du développement social, bénéficiera d'une assistance sous la forme d'un transfert de compétences, de connaissances et de ressources techniques (y compris à l'intention d'autres partenaires, notamment le Bureau central palestinien de statistique). Le PAM aidera également ce ministère à mettre en œuvre la stratégie du secteur du développement social pour 2017–2022 avec d'autres partenaires coopérants, afin de renforcer le filet de protection sociale. Pour ce qui est des cibles relevant de l'ODD 2, l'assistance fournie à l'appui des efforts nationaux passera par le biais de la plateforme de transfert; celle-ci est maintenant utilisée exclusivement aux fins de la sécurité alimentaire, mais il est possible d'y agréger d'autres secteurs tels que la santé et l'éducation et d'autres services sociaux.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impact escompté

45. Le présent PSP constitue le cadre de la stratégie, des programmes et de la gouvernance du PAM pour l'État de Palestine; il définit le portefeuille des engagements pour la période allant de 2018 à 2022 et concrétise le Plan stratégique du PAM de manière à promouvoir les politiques nationales et la stratégie du secteur du développement social en vue de réaliser l'ODD 2. Conformément au Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 ainsi qu'à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) et au plan d'action correspondant, les questions relatives à l'égalité des sexes seront prises en compte à tous les stades du PSP, depuis l'élaboration et la mise en œuvre jusqu'au suivi, pour faire en sorte que les programmes et les politiques qui visent l'instauration d'un monde libéré de la faim soient de nature à transformer les relations entre les sexes. Le PAM veillera à: i) ventiler par sexe et par âge toutes les données et analyses concernant les personnes; ii) intégrer l'analyse des questions de parité entre les sexes dans les évaluations, les travaux de recherche, l'assistance technique, la gestion des savoirs et de l'information, et les travaux connexes; iii) intégrer la problématique hommes-femmes dans les programmes, les politiques et les initiatives de renforcement des capacités; et iv) faire participer les femmes, les hommes, les filles et les garçons selon des modalités qui les rendent plus autonomes, qui favorisent l'obtention de résultats équitables et qui fassent en outre progresser l'égalité des sexes.
46. Le PSP s'appuie sur les résultats de l'examen stratégique national et de l'évaluation du portefeuille d'activités réalisée en 2016, et sur des consultations menées avec le Gouvernement et les partenaires de développement. Il s'articule autour de deux effets directs stratégiques, assortis chacun de produits et d'activités spécifiques. L'accent est mis en grande partie sur l'ODD 2, mais les activités du PSP contribueront aussi à l'ODD 17 relatif aux partenariats. Les activités du PAM correspondent également à deux priorités stratégiques mises en avant dans le PNUAD pour 2018-2022: la quatrième priorité stratégique (Ne laisser personne de côté – développement social et protection) et la troisième (Ne laisser personne de côté – favoriser un développement économique durable et inclusif).
47. La réussite du présent PSP dépendra en grande partie des conditions et contraintes imposées par les donateurs, et de leur souplesse vis-à-vis des modalités de transfert. Sur la base des études et recommandations existantes, notamment celles de l'examen stratégique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'État de Palestine de 2017, le PAM plaidera en faveur d'une approche ciblant les personnes en situation d'insécurité alimentaire grave et misant sur le développement des transferts de type monétaire. Toutefois, l'ampleur de ces transferts sera fonction de l'appui accordé par les donateurs, lequel fera l'objet d'un suivi permanent.
48. Les questions transversales telles que la protection des populations touchées et la responsabilité à leur égard sont au cœur des opérations du PAM. Le PAM vient en aide aux populations vulnérables les plus marginalisées et en situation d'insécurité alimentaire sur la base de leurs seuls besoins, sans discrimination aucune, en contribuant à leur sécurité, leur dignité et leur intégrité et en s'assurant qu'elles aient voix au chapitre dans les décisions qui concernent leur existence.
49. Le PAM est résolu à protéger les populations vulnérables, y compris de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Cet engagement concerne l'ensemble de ses fonctionnaires et des autres membres de son personnel, toutes ses activités et toutes ses opérations, y compris les projets qu'il finance et dont l'exécution est assurée par ses partenaires du Gouvernement et d'ONG

internationales. Le PAM continuera de veiller à ce que tous les bénéficiaires soient informés des prestations auxquelles ils ont droit par la permanence téléphonique mise en place à leur intention, à l'occasion des visites de suivi et dans le cadre de l'examen des programmes. Pour garantir au mieux l'intégrité physique et la protection des personnes bénéficiant d'une assistance, les distributions alimentaires continueront d'avoir lieu sur des sites sûrs et sécurisés, en limitant le temps d'attente afin de réduire les problèmes de sécurité. Les plus vulnérables (les femmes enceintes et vulnérables, les personnes âgées et les personnes handicapées) seront prioritaires. Les magasins participant aux transferts de type monétaire seront sélectionnés avec soin pour que les bénéficiaires (notamment les membres des ménages dirigés par une femme) ne soient pas obligés de parcourir de longues distances pour échanger leurs bons.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: D'ici à 2022, les personnes non réfugiées pauvres et en situation d'insécurité alimentaire grave – essentiellement dans la bande de Gaza et dans la zone C de la Cisjordanie – ont une alimentation plus variée

50. La population palestinienne non réfugiée vivant dans la bande de Gaza ainsi que dans la zone C et les zones où l'insécurité alimentaire est la plus forte en Cisjordanie est la plus défavorisée car la plus touchée par la pauvreté, l'insécurité alimentaire et une vulnérabilité multiforme croissante. D'ici à 2022, les ménages ciblés - hommes, femmes, filles et garçons - en situation d'insécurité alimentaire grave auront une alimentation plus variée qui leur permettra de subvenir à leurs besoins alimentaires de manière appropriée²¹.
51. Pour maximiser l'impact sur la diversification de l'alimentation, le PAM, en partenariat avec une ONG locale spécialisée dans la nutrition, mènera des actions de sensibilisation à la nutrition ciblant des hommes, des femmes, des filles et des garçons en complément de l'assistance non assortie de conditions qu'il fournira.

Domaine d'action privilégié

52. Cet effet direct est centré sur les interventions menées pour faire face à une crise.

Produits escomptés

53. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
 - Les personnes non réfugiées pauvres et en situation d'insécurité alimentaire grave reçoivent des produits alimentaires variés et nutritifs pour diversifier leur alimentation (niveau 1; catégorie de produit A; résultat stratégique 1 et ODD 1)
 - Les populations ciblées – hommes, femmes, garçons et filles – bénéficient d'informations qui les sensibilisent aux questions de nutrition (niveau 1; catégorie de produit E; résultat stratégique 1)

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire non assortie de conditions – au moyen de transferts de type monétaire et de distributions de produits alimentaires – et communiquer des informations sur la nutrition aux ménages pauvres et en situation d'insécurité alimentaire

54. Le PAM fournira une assistance alimentaire non assortie de conditions aux ménages pauvres et en situation d'insécurité alimentaire grave qui seront ciblés dans la bande de Gaza ainsi que dans la zone C et les zones pauvres de Cisjordanie caractérisées par de hauts niveaux d'insécurité alimentaire.
55. L'examen stratégique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'État de Palestine de 2017 recommandait entre autres de passer graduellement d'une assistance alimentaire en nature à des transferts de type monétaire, précisant que cette réorientation contribuerait à donner aux hommes et aux femmes davantage d'autonomie sur le plan économique en leur permettant de décider librement de ce qu'ils veulent faire de ces transferts. Pendant la période couverte par le PSP,

¹ Examen stratégique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'État de Palestine, 2017.

l'objectif du PAM est de mettre en place des transferts monétaires immédiats pour 5 pour cent des bénéficiaires, de ramener à 35 pour cent la proportion des bénéficiaires de l'aide en nature et de porter à 60 pour cent celle des personnes recevant des bons-valeur électroniques. Pour veiller à l'intégrité des transferts et assurer qu'ils sont bien remis à leurs véritables bénéficiaires, le PAM passera des contrats avec des magasins ayant la capacité d'offrir aux titulaires de bons électroniques des produits alimentaires variés et de qualité aux prix du marché, tout en garantissant un niveau de contrôle supplémentaire. Dans toute la mesure possible, le PAM inclura dans la liste des détaillants agréés des magasins appartenant à des femmes afin de favoriser l'émancipation économique de la population féminine.

56. En complément de l'assistance alimentaire non assortie de conditions qui sera fournie aux bénéficiaires, des activités de sensibilisation à la nutrition spécialement adaptées seront menées à l'intention de différents groupes d'hommes, de femmes, de filles et de garçons. Faisant suite à une recommandation issue de l'examen stratégique, le PAM utilisera les données disponibles sur la nutrition pour concevoir et mettre en œuvre des interventions adaptées aux besoins nutritionnels – et pas seulement caloriques – de la population bénéficiaire, consistant à inculquer des notions de base sur la nutrition et à promouvoir des habitudes alimentaires saines. Dans le cadre de cette activité, le PAM veillera à la sécurité des bénéficiaires et mettra l'accent sur les questions de protection et de responsabilité à l'égard des populations touchées. Des mécanismes de remontée de l'information continueront d'être disponibles: ainsi, tous les bénéficiaires, femmes et hommes, auront accès à des boîtes sécurisées placées chez les détaillants pour transmettre leurs observations sur les transferts de type monétaire, ainsi qu'à la ligne directe du PAM. Cette mesure, qui relève du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées, est conforme à la stratégie du PAM et à ses directives en la matière, et permet de faire en sorte que les avis et les réactions des populations touchées soient pris en compte lors de la conception des programmes²².

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2022, les institutions de l'État de Palestine disposent de capacités renforcées et de systèmes plus solides pour recenser, cibler et secourir les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire.

Domaine d'action privilégié

57. Cet effet direct est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

58. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les personnes pauvres en situation d'insécurité alimentaire grave tirent parti de l'amélioration de la capacité institutionnelle à réformer et mettre en œuvre un programme national de filets de protection sociale qui protège les revenus et les biens des personnes pauvres et vulnérables (niveau 3; catégorie de produit C; résultat stratégique 5 et ODD 1).
 - Les personnes pauvres en situation d'insécurité alimentaire grave tirent parti de l'amélioration de la capacité des systèmes de suivi nationaux à surveiller, analyser et réunir des données factuelles sur l'insécurité alimentaire et la pauvreté (niveau 3; catégorie de produit C; résultat stratégique 5 et ODD 1).
 - Les personnes pauvres en situation d'insécurité alimentaire grave bénéficient de l'amélioration de la plateforme consacrée aux transferts de type monétaire et à la protection sociale mise à la disposition des partenaires pour faire reculer la pauvreté et l'insécurité alimentaire (niveau 3; catégorie de produit H; résultat stratégique 5 et ODD 1)

Activités essentielles

59. S'appuyant sur la recommandation de l'examen stratégique concernant les institutions nationales et le renforcement des capacités, le PAM mettra en œuvre deux grandes activités dans ce domaine.

²² <http://aap.manuals.wfp.org/en> et stratégie du PAM en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées (<http://newgo.wfp.org/documents/wfps-strategy-for-accountability-to-affected-populations-aap>).

Activité 2: Fournir un appui technique aux ministères et institutions nationaux pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie en matière de sécurité alimentaire et de la réforme du programme national de filets de protection sociale

60. S'appuyant sur la recommandation issue de l'examen stratégique qui insiste sur la nécessité d'améliorer l'efficacité du ciblage et d'adopter une base de données commune à tous les acteurs afin d'éviter la superposition des mesures d'assistance en faveur des ménages ciblés, le PAM collaborera avec le Ministère du développement social pour fournir un appui technique à la mise en œuvre de la stratégie sectorielle en matière de sécurité alimentaire et de la réforme du programme national de filets de protection sociale. Les institutions nationales seront ainsi mieux à même de mettre en place un filet de protection sociale rénové qui protège les revenus et les biens des personnes pauvres et vulnérables (ODD 1, cible 3); en particulier, un certain nombre d'outils seront affinés pour améliorer la qualité des programmes et leur mise en œuvre, l'analyse de la vulnérabilité, le ciblage en fonction des besoins, l'analyse des disparités entre les sexes, l'harmonisation des transferts sociaux, le suivi et l'évaluation, ainsi que les mécanismes utilisés pour rendre compte de l'action menée et faire remonter les informations à ce sujet. Cette activité vise aussi à renforcer les capacités du personnel du ministère en matière de problématique hommes-femmes.

Activité 3: Mettre en place une plateforme d'exécution des transferts de type monétaire à l'intention des partenaires de l'aide multisectorielle et du Gouvernement

61. Le recours accru aux modalités d'assistance reposant sur les transferts de type monétaire – aide en espèces et bons-valeur – exige de développer la plateforme d'exécution de ces transferts pour l'adapter à l'assistance multisectorielle et faire en sorte que le Gouvernement l'utilise le plus possible pour des transferts sociaux équitablement répartis entre femmes et hommes dans le cadre du programme national de filets de protection sociale.

3.3 Stratégies de transition et de retrait

62. L'accord-cadre passé entre le PAM et le Ministère du développement social assure la coordination de l'appui apporté au renforcement des capacités en vue d'atteindre les objectifs nationaux. La transition dépend de l'amélioration de la situation politique et économique et des conditions de sécurité. Les activités prévues par le PAM au titre des effets directs stratégiques 1 et 2 se poursuivront jusqu'à ce que les services sociaux nationaux et les filets de sécurité prennent la relève, que les perspectives de développement se concrétisent et que des solutions durables à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire soient trouvées, dans le respect du principe d'égalité des sexes. Les activités de plaidoyer menées par le PAM et d'autres organismes des Nations Unies devraient contribuer à la réalisation de ces objectifs.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

63. Le nombre de bénéficiaires des activités du présent PSP a été calculé à partir des besoins recensés lors de l'enquête de 2016 sur la situation socio-économique et la sécurité alimentaire. L'activité 1 au titre de l'effet direct stratégique 1 cible 314 000 personnes non réfugiées, pauvres et en situation d'insécurité alimentaire grave, réparties comme suit: 220 000 personnes en proie à une insécurité alimentaire grave, 59 000 personnes pauvres issues de ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée dont le chef est une femme, et 35 000 personnes issues des communautés de Bédouins et d'éleveurs de la zone C en Cisjordanie. Au total, 151 800 bénéficiaires seront ciblés en Cisjordanie et 162 200 dans la bande de Gaza; 5 pour cent recevront une aide en espèces, 60 pour cent une aide sous forme de bons-valeur et 35 pour cent une aide en nature. Le ciblage de toutes les activités s'appuiera sur une analyse participative de la problématique hommes-femmes afin que les femmes, les hommes, les filles et les garçons puissent bénéficier de l'assistance de manière équitable.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE VIVRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ*							
Effet direct stratégique	Modalité de transfert	Première année (2018)			Deuxième à cinquième année (2019–2022)		
		Femmes/ filles	Hommes/ garçons	Total	Femmes/ filles	Hommes/ garçons	Total
1	Activité 1: Fournir une assistance alimentaire non assortie de conditions						
	Produits alimentaires	82 548	84 552	167 100	54 291	55 609	109 900
	Transferts de type monétaire – bons-valeur	64 813	66 387	131 200	93 070	95 330	188 400
	Transferts de type monétaire – aide en espèces	7 756	7 944	15 700	7 756	7 944	15 700
2	Activité 2: Fournir un appui technique aux ministères et institutions nationaux pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie en matière de sécurité alimentaire et de la réforme du programme national de filets de protection sociale	s. o.**	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
	Activité 3: Mettre en place une plateforme d'exécution des transferts de type monétaire à l'intention des partenaires de l'aide multisectorielle et du Gouvernement	s. o.**	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Total		155 117	158 883	314 000***	155 116	158 884	314 000

* Les données ventilées par sexe et par âge sont disponibles sur demande; le nombre effectif de bénéficiaires sera toujours ventilé par sexe et par âge.

** Les bénéficiaires directs des activités 2 et 3 sont des institutions nationales.

*** Les modalités ne se recourent pas.

64. Le PAM fournira une assistance alimentaire à la population non réfugiée pauvre et en situation d'insécurité alimentaire grave vivant dans la bande de Gaza et dans la zone C de la Cisjordanie, ainsi qu'aux ménages pauvres exposés à une insécurité alimentaire modérée et dirigés par une femme résidant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.
65. Le classement des ménages en fonction de leur degré de sécurité alimentaire se fonde sur un indicateur composite qui prend en compte le niveau de pauvreté et le score de consommation alimentaire des ménages. Le PSP ciblera les ménages non réfugiés pauvres en situation d'insécurité alimentaire grave vivant en deçà du seuil de pauvreté extrême²³ et dont le score de consommation alimentaire est insuffisant ou limite. Cette méthode vise à donner la mesure du principal facteur déterminant de l'insécurité alimentaire – la pauvreté.

²³ Le seuil de pauvreté extrême est actuellement de 509 dollars.

66. Avant de procéder au ciblage des ménages, le PAM effectuera un ciblage géographique prenant en considération les niveaux d'insécurité alimentaire et de pauvreté ainsi que d'autres facteurs liés à la vulnérabilité en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.
67. L'octroi de l'assistance alimentaire non assortie de conditions se fera selon trois modalités: la distribution d'une aide en nature, des transferts de type monétaire sous forme de bons électroniques et des transferts de type monétaire sous forme d'espèces. La proportion des transferts de type monétaire augmentera, passant de 41 pour cent actuellement à 65 pour cent. Est incluse dans cette augmentation une nouvelle modalité de transfert – les transferts de type monétaire sous forme d'espèces – modalité prévue dans les recommandations de l'examen stratégique et justifiée par une analyse de 2012 qui montre que, traditionnellement, les femmes jouent un rôle important dans la gestion de l'alimentation familiale, car ce sont elles qui préparent les repas et influent sur les modes de consommation alimentaire tandis qu'en règle générale, les hommes sont censés apporter les revenus. Cette situation a une incidence notable sur les opérations du PAM, dans la mesure où l'on constate que le fait de remettre l'assistance aux hommes atténue les tensions au sein de la famille²⁴.
68. Les bons électroniques seront distribués au moyen d'un système en ligne; d'une valeur de 10,30 dollars par personne et par mois, ils sont rechargeables et peuvent être échangés dans n'importe quel magasin agréé par le PAM. La composante espèces des transferts de type monétaire sera administrée par le biais d'une institution financière nationale. Le PAM continuera de revoir périodiquement la valeur des transferts ainsi que les articles inclus dans l'assortiment alimentaire.
69. Le PAM continuera de remplacer l'assistance en nature par des transferts de type monétaire, compte tenu des effets positifs de cette modalité de transfert mis en évidence par l'évaluation du portefeuille d'activités, sous réserve que les fonds disponibles soient suffisants et que les conditions des donateurs le permettent. Les avantages économiques secondaires des transferts de type monétaire ont été signalés dans deux études récentes du PAM (2014 et 2016). Le choix de la modalité (transferts de type monétaire ou assistance en nature) dépend des conditions imposées par les donateurs et d'autres facteurs. Quand il le pourra, le PAM optera pour les transferts de type monétaire en milieu urbain et semi-urbain, en tenant compte de l'existence et du fonctionnement des marchés ainsi que des préférences des bénéficiaires. L'assistance de type monétaire sera testée et transposée à plus grande échelle si les essais sont concluants, là où cela sera possible et à condition que les financements et les conditions des donateurs le permettent. Les transferts de type monétaire (espèces ou bons) atténuent les tensions au sein des ménages car ils protègent la dignité des participants (ils peuvent retirer de l'argent ou se rendre au magasin au moment qui leur convient). Ils permettent aussi de donner aux participants le choix d'échanger les bons-valeur ou d'utiliser les espèces. Ils sont par ailleurs plus adaptés aux femmes chefs de famille qui évitent ainsi les files d'attente lors des distributions.
70. Les activités de sensibilisation aux questions de nutrition seront réalisées dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Elles prévoient de diffuser auprès des filles et des garçons des messages en matière de nutrition et de cibler tant les femmes que les hommes pour améliorer l'information sur la nutrition parmi les bénéficiaires du PAM et contribuer à diversifier l'alimentation au niveau des ménages. Elles appuieront ainsi la réalisation de l'objectif 3 de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes en donnant aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons les moyens de prendre de meilleures décisions pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.
71. Il est essentiel de rendre les femmes plus autonomes pour diversifier le régime alimentaire des ménages bénéficiant d'une assistance. L'objectif principal des séances de sensibilisation aux questions de nutrition, qui réunissent hommes et femmes mais accordent un rôle prépondérant à ces dernières, est de contribuer à améliorer la nutrition familiale en diversifiant le régime alimentaire et en faisant évoluer les comportements. Les bonnes pratiques nutritionnelles sont enseignées à l'occasion de séances de formation organisées régulièrement à l'intention des

²⁴ PAM. 2012. *Implications of Cash and Voucher Transfers on Beneficiaries' Protection, Gender Relations and Social Dynamics: Case Study of WFP Assistance in the Occupied Palestinian Territory.*

femmes et de leurs conjoints. Pour sélectionner les participants, le PAM donne la priorité aux personnes dont les scores de consommation alimentaire et de diversité du régime alimentaire sont faibles. Toutes les femmes chefs de famille reçoivent leur propre bon électronique, et le PAM autorise tous les hommes au nom desquels est émis le bon à désigner un autre membre de leur famille, dans la plupart des cas leur épouse, pour aller chercher les produits alimentaires destinés au ménage dans les magasins participants. Le PAM a déjà élargi les séances de sensibilisation en matière de nutrition aux bénéficiaires d'une assistance en nature de la bande de Gaza et de Cisjordanie, et va continuer de le faire.

72. À l'échelle des familles, une analyse participative de la problématique hommes-femmes aidera le PAM à étudier les rôles et responsabilités spécifiques des femmes et des hommes au sein de la famille ainsi que la gestion de l'assistance alimentaire et ses effets sur les filles et sur les garçons. Cette étude examinera les relations de pouvoir en ce qui concerne la prise des décisions, la maîtrise des ressources alimentaires, la mobilité des membres de la famille et l'autodétermination, en veillant à y associer les hommes et les garçons en tant qu'agents du changement. Les résultats serviront à améliorer la conception et l'exécution des programmes.
73. L'obligation de rendre des comptes aux bénéficiaires est une priorité dans toutes les interventions du PAM. Les bénéficiaires disposent de divers moyens pour faire part de leurs réactions: une permanence téléphonique dédiée; des boîtes disposées sur les sites de distribution et dans les magasins acceptant les bons où ils peuvent déposer leurs réclamations; des visites de suivi des ménages après les distributions. Le PAM assure par ailleurs un suivi de tous les magasins participants pour voir s'ils respectent les directives opérationnelles et financières; il instaurera un système de garantie d'exécution pour tous les commerçants participants, afin de s'assurer contre les pertes, la fraude ou autres malversations. Ces dispositifs de contrôle et de gestion des risques sont des moyens efficaces pour prévenir les exactions, faire respecter les droits des bénéficiaires et veiller à ce que le PAM leur rende des comptes.

4.2 Transferts

Transferts de vivres et transferts de type monétaire

74. Le PAM prévoit d'appliquer plusieurs modalités de transfert pendant les cinq ans que durera le PSP, l'objectif étant d'élargir progressivement les programmes de transferts de type monétaire – espèces et bons-valeur – et d'éliminer l'aide en nature. Les produits alimentaires distribués en nature et ceux fournis dans les magasins agréés en échange de bons sont bien adaptés tant du point de vue du choix que de la diversité alimentaire. En raison des restrictions imposées par le donateur, les transferts en nature représenteront un peu plus de la moitié de l'assistance fournie dans le cadre du PSP la première année, mais les transferts de type monétaire monteront en puissance entre la deuxième et la cinquième année.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (g/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ				
	Effet direct stratégique 1			Effet direct stratégique 2
	Activité 1			Activités 2 et 3*
Type de bénéficiaire	Palestiniens non réfugiés pauvres et en situation d'insécurité alimentaire	Palestiniens non réfugiés pauvres et en situation d'insécurité alimentaire	Palestiniens non réfugiés pauvres et en situation d'insécurité alimentaire	s. o.
Modalité	Transferts de type monétaire - aide en espèces	Transferts de type monétaire - bons électroniques	Produits alimentaires	s. o.
Céréales	–	–	300	
Légumes secs	–	–	25	
Huile	–	–	15	
Sel	–	–	5	
Total kcal/jour	s. o.	s. o.	1 271	
% kcal d'origine protéique	s. o.	s. o.	12,7	
Espèces (dollars/personne/jour)	0,666	0,343	–	
Nombre de jours d'alimentation	360	360	360	

* Les bénéficiaires directs des activités 2 et 3 sont des institutions nationales.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, ET VALEUR		
Type de produit alimentaire/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	65 524	22 263 548
Légumes secs	5 460	5 897 124
Huile et matières grasses	3 276	3 767 607
Aliments composés et mélanges	–	–
Autres	1 092	309 733
Total (produits alimentaires)	75 352	32 238 012
Transferts de type monétaire	–	128 076 264
TOTAL (produits alimentaires et transferts de type monétaire)	75 352	160 314 276

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

75. Le PSP vise à renforcer le contrôle national sur le secteur de la sécurité alimentaire. Pour ce faire, le PAM appuiera la création d'un conseil national de la sécurité alimentaire qui sera composé de représentants de toutes les autorités nationales concernées. L'appui au renforcement des institutions nationales prendra la forme d'une assistance technique et financière destinée au ciblage et à la réalisation d'études, d'évaluations et d'activités de suivi. Conformément à ce que préconise l'examen stratégique national, les possibilités d'établir un conseil de la sécurité alimentaire seront étudiées conjointement avec les ministères et un appui technique sera fourni. Des efforts seront consentis pour renforcer les liens au sein de la région afin de suivre la situation de la sécurité alimentaire, de collecter et d'analyser les données nécessaires aux programmes de protection sociale et de filets de sécurité, et d'effectuer le ciblage en faisant tout particulièrement attention à la question de l'égalité des sexes.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

76. Les produits alimentaires achetés sur les marchés internationaux arriveront aux ports d'Ashdod et de Haïfa. En raison des contraintes imposées par le blocus, les cargaisons à destination de la bande de Gaza seront reconditionnées et chargées sur des palettes avant d'entrer dans la bande de Gaza par le poste-frontière de Kerem Shalom. Une partie des vivres sera prépositionnée dans des entrepôts sous contrat avec le PAM à Ashdod (Israël) et dans la bande de Gaza. Certains produits alimentaires, notamment ceux achetés localement, seront livrés directement aux entrepôts des partenaires coopérants dans la bande de Gaza. Environ 70 pour cent des cargaisons destinées à la Cisjordanie transiteront par des entrepôts intermédiaires du PAM à Beir Zeit, et les 30 pour cent restants seront livrés directement aux entrepôts des partenaires coopérants disséminés en Cisjordanie. Toute expédition de produits alimentaires devra être approuvée à l'avance par les autorités israéliennes.
77. Le PAM mettra en œuvre deux types de modalités: transferts en nature et transferts de type monétaire. Les produits alimentaires seront distribués aux familles ciblées des zones rurales éloignées des centres urbains, sans électricité ni connexion Internet. Ils correspondront aux habitudes alimentaires des familles ciblées – par exemple, celle de faire le pain chez soi. S'agissant des transferts de type monétaire, les familles ciblées se trouvent en zones urbaines ou semi-urbaines dotées de bonnes connexions Internet et de marchés qui fonctionnent. Ces familles n'ayant pas les moyens de préparer le pain chez elles, les transferts de type monétaire sont adaptés à leur situation et à leurs habitudes alimentaires. Le PAM expérimentera aussi des transferts de type monétaire non assortis de conditions ni de restrictions prévoyant la remise directe d'une aide en espèces par le biais d'institutions financières locales. La modalité actuelle de transfert de type monétaire utilise le marché local comme système de distribution : chaque bénéficiaire reçoit une carte magnétique prépayée, avec laquelle il peut ensuite faire ses achats auprès de magasins locaux agréés; 95 pour cent des produits alimentaires autorisés sont produits et transformés localement. La qualité et la sécurité des aliments fournis au titre de ces transferts sont réglementées et surveillées par les autorités gouvernementales et locales.
78. Le PAM gère les transferts de type monétaire grâce à une plateforme en ligne qui permet de surveiller les échanges effectués par chaque participant. Le PAM peut ainsi maîtriser les risques de fraude et de détournement et s'assurer que l'activité se déroule dans le respect des directives, règles et règlements opérationnels.
79. Le PAM fournit à d'autres organismes des Nations Unies et à des ONG internationales des services leur permettant de venir en aide aux populations touchées en mettant à leur disposition des vivres, de l'eau et des services d'assainissement, d'hygiène et d'éducation.
80. Le PAM va passer un contrat avec une société de services financiers – une filiale de la Banque de Palestine – pour qu'elle administre la plateforme des bons électroniques. Pour l'assistance directe en espèces prévue dans le futur, le PAM fera appel à une institution financière nationale.

4.4 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

81. Le PAM devra adapter la structure de ses effectifs en fonction des effets directs stratégiques. La réorientation stratégique opérée au profit des personnes en situation d'insécurité alimentaire grave, avec un usage accru des transferts de type monétaire – bons et assistance directe en espèces –, et du renforcement des capacités des ministères nationaux exige du personnel une gamme de compétences axées sur la programmation et les finances. Bien que le PAM dispose déjà de telles compétences, il devra revoir la structure de ses effectifs pour veiller à ce que les modalités de transfert définies dans la stratégie puissent recevoir toute l'attention voulue. Les compétences techniques requises sont celles qu'exige l'intégration de la problématique hommes-femmes dans l'ensemble des activités de programmation, des opérations et du PAM pour que les résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle soient conformes au principe de l'égalité des sexes. La structure des effectifs devra s'adapter au ciblage plus resserré des bénéficiaires afin que le PAM reste compétitif sur le plan du rapport coût-efficacité et de l'optimisation des ressources.

4.5 Partenariats

82. Le PAM continuera de collaborer avec le Ministère du développement social pour les activités d'assistance alimentaire, de planification stratégique et de développement des capacités. Le PAM offre un appui technique au Ministère du développement social afin de faciliter la réforme et la gestion du filet de protection sociale et il complète les aides fournies par le Gouvernement en apportant une assistance alimentaire aux familles sélectionnées. Le PAM coordonne son action avec celle du Ministère du développement social pour ce qui a trait à la planification générale, aux questions stratégiques et au ciblage, et avec le Bureau central palestinien de statistique pour ce qui concerne les évaluations de la sécurité alimentaire.
83. Le PAM continuera de travailler en partenariat avec des ONG internationales et locales pour la mise en œuvre des projets d'assistance alimentaire et de sensibilisation à la nutrition, et avec le secteur privé pour le développement des chaînes d'approvisionnement et la promotion des produits locaux. Il collaborera avec les acteurs du secteur de la sécurité alimentaire sur les questions touchant ce domaine et avec les organismes des Nations Unies sur les questions intermodulaires, les plans de secours et la préparation aux situations d'urgence.
84. En mettant sa plateforme de gestion des bons électroniques à la disposition des organismes des Nations Unies et des ONG internationales, y compris l'UNRWA, pour les aider à fournir une assistance aux populations touchées, le PAM va au-delà des partenariats traditionnels. Depuis 2014, il aide plusieurs de ces organismes et ONG à secourir les populations touchées grâce à une carte unique ouvrant droit à l'octroi d'une assistance dans différents domaines: eau, assainissement, hygiène et éducation. Le PAM vise à établir des partenariats avec des entités compétentes qui défendent l'égalité des sexes.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

85. Le PAM élaborera un plan de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes, qui mettra l'accent sur le suivi des effets directs afin de mesurer l'impact de l'assistance alimentaire du PAM sur les ménages ciblés. À partir des rapports d'activité mensuels établis par les partenaires coopérants et revus et validés par le PAM, on mesurera les indicateurs de produits pour suivre les progrès accomplis et les réalisations. Les données globales sur les distributions aux bénéficiaires et toutes les données liées aux produits seront transférées dans la base de données du suivi et de l'évaluation du PAM sur laquelle repose l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET). Le PAM et le personnel des partenaires coopérants effectueront un suivi des opérations aux points de distribution et dans les magasins de Cisjordanie et de la bande de Gaza, en lien avec la structure de suivi existante du PAM. Les contrôleurs utiliseront une application mobile de collecte des données et celles-ci seront enregistrées dans une base de données centralisée.

86. Un suivi sera effectué tous les mois auprès des ménages après les distributions; des ressources suffisantes ont été budgétisées à cet effet. Les données de référence, établies une fois les exercices de ciblage achevés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, serviront de point de départ pour le suivi des effets directs. Les résultats permettront d'éclairer les examens de l'exécution du PSP que le PAM et les partenaires coopérants réaliseront régulièrement, et d'apporter les ajustements nécessaires. Les résultats seront communiqués tous les trimestres, au moyen d'applications de représentation graphique des données telles que Tableau et Adobe Illustrator. Le système de suivi et d'évaluation du PAM s'intègre au suivi du PNUAD et du cycle des programmes d'action humanitaire.
87. Un examen à mi-parcours aura lieu deux ans après le lancement du PSP et une évaluation indépendante du portefeuille d'activités sera effectuée en 2021 – soit la quatrième des cinq années que compte le PSP – par le Bureau de l'évaluation du PAM, dans la perspective du prochain cycle de programmation du PSP, comme le prévoient la politique en matière de PSP et celle relative à l'évaluation pour 2016-2021. En réponse à la demande des parties prenantes et aux besoins de données probantes et d'expérience, le PAM prévoit deux évaluations décentralisées du PSP en 2019 – sur les transferts en espèces non assortis de restrictions et sur les activités de sensibilisation à la nutrition. Des ressources suffisantes ont été budgétisées à cet effet.
88. Comme le recommandait l'évaluation du portefeuille d'activités, le PAM collaborera avec le Ministère du développement social pour la réalisation du suivi des indicateurs relatifs aux moyens d'existence, dans le cadre de la réforme du programme de filets de protection sociale.

5.2 Gestion des risques

89. Le PAM surveillera les risques liés au contexte comme les catastrophes naturelles, l'instabilité politique ou les fluctuations économiques, afin de prévoir des mesures d'atténuation adaptées.

Risques contextuels

90. Les principaux risques contextuels susceptibles d'avoir une incidence sur le PSP sont les suivants:
- *Escalade des hostilités ou du conflit armé dans la bande de Gaza.* Dans la bande de Gaza, une flambée de violence due au conflit armé entre Israël et les autorités de fait de la bande de Gaza compromettrait la capacité du PAM à venir en aide aux personnes en situation d'insécurité alimentaire grave et le forcerait à redéployer ses ressources pour répondre aux besoins immédiats de la population touchée. Une telle situation risquerait de compromettre la sécurité du personnel du PAM et des partenaires coopérants et de limiter l'accès aux bénéficiaires. Ce risque pourra être atténué au moyen de plans de secours prévoyant de venir en aide aux bénéficiaires dans des abris et dans le cadre des opérations d'urgence interorganisations mises en place. Les transferts de type monétaire, et notamment le réseau de magasins agréés par le PAM, devraient offrir la souplesse nécessaire pour permettre de fournir une assistance aux populations touchées.
 - *Catastrophes naturelles d'envergure survenant brutalement.* En Cisjordanie, les zones A, B et C sont sujettes à des catastrophes naturelles, notamment des crues saisonnières et des tremblements de terre. Celles-ci ont des répercussions sur les moyens d'existence des populations sinistrées et limitent l'accès. Ce risque pourra être atténué au moyen de plans de secours prévoyant notamment une coordination avec la Protection civile palestinienne et l'utilisation de centres opérationnels existants.
 - *Restrictions imposées par le donateur.* Il existe un risque que les restrictions imposées par le donateur se répercutent sur l'ampleur et les modalités de transfert du PSP lors de sa mise en œuvre. Le fait de ne pouvoir compter que sur un seul donateur pèse considérablement sur la capacité du PAM à mettre en œuvre l'intégralité du PSP; aussi poursuivra-t-il les efforts engagés pour diversifier sa base de donateurs. Les restrictions portant sur l'étendue géographique, l'assistance disponible et le choix des partenaires coopérants seront prises en compte pendant les cinq ans de la mise en œuvre du PSP. Au cours de la première année (2018), en raison des contraintes imposées par le donateur, les distributions de produits en nature représenteront plus de la moitié de l'assistance fournie par le PAM. En outre, le financement des opérations humanitaires et des activités de développement menées dans l'État de Palestine est en baisse.

Risques programmatiques

91. Les principaux risques programmatiques susceptibles d'avoir une incidence sur le PSP sont les suivants:
- *Incapacité à démontrer les résultats.* Avec le resserrement du ciblage des bénéficiaires, un déficit de financement à long terme nuirait à l'impact que l'assistance du PAM pourrait avoir pour les personnes en situation d'insécurité alimentaire grave. Les interventions du PAM ne remédieront pas aux causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza – l'occupation et l'absence de perspectives économiques. Ce risque pourra être atténué en insistant sur la nature globale des interventions d'aide humanitaire et en reliant la sécurité alimentaire aux efforts déployés par les autorités de l'État de Palestine et les partenaires nationaux et internationaux pour remédier aux insuffisances dans les domaines des moyens d'existence, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, et de l'emploi. Le caractère structurel des inégalités entre les sexes et les pratiques et normes socioculturelles discriminatoires sont susceptibles de compromettre la réussite du PSP. Des programmes visant à faire évoluer les relations entre les sexes, des activités de développement des capacités portant sur la problématique hommes-femmes et l'établissement de partenariats avec des entités attachées à l'égalité des sexes peuvent contribuer à atténuer ce risque. Pour maximiser l'impact, le PAM œuvrera avec les partenaires coopérants à la consolidation des liens entre aide humanitaire et développement en rattachant les interventions de sécurité alimentaire d'ordre humanitaire à l'action durable entreprise par les autorités palestiniennes.
 - *Concurrence entre bénéficiaires.* La réorientation du PSP vers les personnes en situation d'insécurité alimentaire grave donnera lieu à un examen plus attentif des critères de ciblage, car certains des bénéficiaires auparavant couverts par le programme national de filets de protection sociale – auquel le PAM contribue – ne recevront plus d'aide. Faute de cibler les bons bénéficiaires, le PSP perdrait de son impact et la réputation du PAM s'en trouverait ternie. Ce risque pourra être atténué en collaborant avec le Ministère du développement social et le secteur de la sécurité alimentaire pour veiller à ce que les critères d'admissibilité soient bien conçus et portés à la connaissance de toutes les communautés concernées. Le mécanisme de remontée de l'information venant des bénéficiaires sera utilisé à cet effet.

Risques institutionnels

92. Le principal risque institutionnel susceptible d'avoir une incidence sur le PSP est les suivant:
- *Détournement de ressources.* L'usage accru des transferts de type monétaire, et notamment l'aide directe en espèces, comporte un risque de détournement de fonds. Le recours aux petits détaillants pour l'échange des bons entraîne un risque de collusion et les retraits d'espèces effectués directement aux distributeurs augmentent le risque d'erreurs. Des mécanismes de contrôle stricts - notamment la vérification en temps réel de l'échange des bons électroniques dans les magasins et des retraits d'espèces aux distributeurs, un suivi régulier, l'instauration de garanties d'exécution à l'intention des détaillants agréés, et le mécanisme de remontée de l'information venant des bénéficiaires - permettront d'atténuer les risques de détournement.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays²⁵

93. Le présent PSP prévoit un budget de 241,4 millions de dollars sur cinq ans. Le tableau 4 indique le budget prévu pour chacun des effets directs stratégiques.

²⁵ Le PAM respectera son engagement en allouant 15 pour cent de l'ensemble des fonds des projets aux activités qui favorisent l'égalité des sexes

TABLEAU 4: BESOINS BUDGÉTAIRES ANNUELS (À TITRE INDICATIF) (en dollars)						
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
	2018	2019	2020	2021	2022	
Effet direct stratégique 1	44 198 115	47 822 866	48 585 686	48 544 837	48 466 132	237 617 635
Effet direct stratégique 2	791 281	797 919	826 218	617 335	767 627	3 800 380
Total	44 989 395	48 620 784	49 411 904	49 162 172	49 233 760	241 418 015

6.2 Perspectives de financement

94. L'État de Palestine bénéficie depuis longtemps de flux importants d'aide internationale et figure régulièrement parmi les 20 premiers bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD). Entre 2000 et 2009, les montants d'APD qu'il a reçus ont augmenté de près de 500 pour cent, atteignant un chiffre record de presque 3 milliards de dollars en 2009, soit près de la moitié du PIB de l'État de Palestine. Toutefois, depuis 2013, le niveau de l'aide a baissé et, en 2015, l'APD est tombée à son niveau le plus bas depuis 10 ans. Malgré le recul global de l'aide, l'État de Palestine reste l'un des principaux bénéficiaires au monde de l'aide extérieure en termes de montant par habitant (580 dollars), et avec le temps, l'Autorité palestinienne est devenue de plus en plus tributaire de l'assistance des donateurs pour le financement de ses activités de base.
95. L'aide humanitaire, qui est une composante essentielle de l'APD, représente entre 20 et 40 pour cent des flux d'aide. Au cours des dix dernières années, les montants d'APD consacrés à l'aide humanitaire ont évolué en dents de scie, avec des pics au moment des conflits qui se sont déroulés dans la bande de Gaza en 2008, 2009, 2012 et 2014, suivis de diminutions allant de 25 à 50 pour cent pendant les périodes intermédiaires.
96. Les financements alloués à l'État de Palestine au titre de l'aide humanitaire sont en baisse. Entre 2009 et 2015, les fonds destinés au plan d'action humanitaire, un appel humanitaire interorganisations annuel, ont permis de financer en moyenne 63 pour cent des besoins annuels. En 2016, ce taux est tombé à moins de 50 pour cent, ce qui correspond à une baisse de 30 pour cent des financements par rapport à 2015. Ce recul a eu une incidence négative, quoique relativement limitée, sur les niveaux de financement du PAM, qui ont diminué de 13 pour cent entre 2015 et 2016.
97. La contraction des budgets d'APD des partenaires gouvernementaux, la révision des priorités de financement au profit d'autres crises régionales et la fragmentation accrue des ressources du fait de l'intensification de la concurrence entre des acteurs humanitaires toujours plus nombreux expliquent en partie cette évolution. Si le PAM est parvenu malgré tout à rester compétitif dans ce contexte, c'est parce qu'il peut compter sur une large base de donateurs anciens et fidèles, et qu'il figure parmi les principaux bénéficiaires des fonds humanitaires. Il fera cependant tout son possible pour élargir encore le cercle de ses donateurs afin de réduire le risque de dépendance à l'égard du plus gros d'entre eux.
98. Les prévisions de financement du PSP – 48 millions de dollars par an – se fondent sur l'appui à long terme fourni par les donateurs habituels. Elles correspondent à la moyenne annuelle des fonds reçus entre 2014 et 2016 – à l'exception des contributions versées en 2014 en faveur de l'intervention réalisée pour faire face au conflit dans la bande de Gaza. Ce montant permettra au PAM de cibler et de secourir l'ensemble des personnes en situation d'insécurité alimentaire grave et des ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée dirigés par une femme en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, ainsi que les communautés de Bédouins et d'éleveurs de la zone C en Cisjordanie.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

99. L'exécution du présent PSP nécessitera un appui financier soutenu pour garantir la continuité des activités nécessaires à l'obtention des effets directs stratégiques recherchés.

100. À cette fin, et pour tenter d'atténuer l'impact de nouvelles baisses imprévues des financements qu'il reçoit de ses partenaires habituels et de longue date au titre de l'aide humanitaire, le PAM poursuivra l'action qu'il a engagée pour élargir sa base de donateurs, notamment en faisant appel aux fonds publics destinés au développement au titre du volet du PSP relatif à la résilience (effet direct stratégique 2) et en poursuivant les démarches qu'il mène avec succès auprès de donateurs émergents et de partenaires du secteur privé – essentiellement, mais pas uniquement, au Moyen-Orient. Si les contributions s'avéraient insuffisantes, le PAM envisagerait d'adapter ses interventions en utilisant la modalité d'assistance la plus économique ou en donnant la priorité aux personnes les plus vulnérables parmi les groupes cibles – à savoir les populations en situation d'insécurité alimentaire grave et les Bédouins. Si, au contraire, les financements dépassaient les prévisions, le PAM aurait les moyens opérationnels de répondre à la requête du Gouvernement en fournissant une assistance à l'ensemble des Palestiniens exposés à l'insécurité alimentaire.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR L'ÉTAT DE PALESTINE (JANVIER 2018-DÉCEMBRE 2022)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à la nourriture

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: D'ici à 2022, les personnes non réfugiées pauvres et en situation d'insécurité alimentaire grave – essentiellement dans la bande de Gaza et dans la zone C de la Cisjordanie – ont une alimentation plus variée

Catégorie d'effet direct correspondante: Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses:

La situation politique et les conditions de sécurité restent relativement stables. Les bénéficiaires utiliseront les économies réalisées grâce aux vivres et aux bons d'achat distribués pour acquérir des produits alimentaires complémentaires et nutritifs pour enrichir leur alimentation.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire non assortie de conditions – au moyen de transferts de type monétaire et de distributions de produits alimentaires – et communiquer des informations sur la nutrition aux ménages pauvres et en situation d'insécurité alimentaire (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les personnes non réfugiées pauvres et en situation d'insécurité alimentaire grave reçoivent des produits alimentaires variés et nutritifs pour diversifier leur alimentation (A: Ressources transférées)

Les populations ciblées – hommes, femmes, garçons et filles – bénéficient d'informations qui les sensibilisent aux questions de nutrition (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2022, les institutions de l'État de Palestine disposent de capacités renforcées et de systèmes plus solides pour recenser, cibler et secourir les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses:

Les institutions nationales s'impliquent et sont désireuses de travailler. Les institutions nationales sont disposées à mettre à disposition du personnel technique afin que celui-ci participe activement aux projets

Indicateur d'effet direct

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits**2. Fournir un appui technique aux ministères et institutions nationaux pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie en matière de sécurité alimentaire et de la réforme du programme national de filets de protection sociale (Renforcement des capacités institutionnelles)**

Les personnes pauvres en situation d'insécurité alimentaire grave tirent parti de l'amélioration de la capacité des systèmes de suivi nationaux à surveiller, analyser et réunir des données probantes sur l'insécurité alimentaire et la pauvreté (ODD 1) (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes pauvres en situation d'insécurité alimentaire grave tirent parti de l'amélioration de la capacité institutionnelle à réformer et mettre en œuvre un programme national de filets de protection sociale qui protège les revenus et les biens des personnes pauvres et vulnérables (ODD 1, cible 3) (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

3. Mettre en place une plateforme d'exécution des transferts de type monétaire à l'intention des partenaires de l'aide multisectorielle et du Gouvernement (Prestation de services et plateformes)

Les personnes pauvres en situation d'insécurité alimentaire grave tirent parti de l'amélioration de la plateforme consacrée aux transferts de type monétaire et à la protection sociale, mise à la disposition des partenaires pour faire reculer la pauvreté et l'insécurité alimentaire (ODD 1) (H. Services et plateformes partagés mis à disposition)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1 Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Indicateurs transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2 Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Indicateur transversal**

C.2.1 Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3 L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Indicateurs transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2 Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4 Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Indicateur transversal**

C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (en dollars)			
	Résultat stratégique 1 (cible 1 de l'ODD 2)	Résultat stratégique 5 (cible 9 de l'ODD 17)	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	
Transferts	191 762 694	2 485 270	194 247 964
Mise en œuvre	16 046 820	839 136	16 885 956
Coûts d'appui directs ajustés	14 263 042	227 351	14 490 393
Total partiel	222 072 556	3 551 757	225 624 313
Coûts d'appui indirects (7,0 %)	15 545 079	248 623	15 793 702
Total	237 617 635	3 800 380	241 418 015

Liste des sigles utilisés dans le présent document

APD	aide publique au développement
COMET	outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
NIS	nouveaux shekels israéliens
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisations non gouvernementales
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient